



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : POITIERS

Établissement : Université de la Rochelle

Demande n° S3LP120002246

Dénomination nationale : Travaux publics

Spécialité : Encadrement de chantier

Présentation de la spécialité

L'objectif de cette spécialité est de former des professionnels capables d'encadrer des chantiers de travaux publics (routes, ouvrages d'art, réseaux, terrassement...). Les métiers visés sont : chef de chantier travaux publics, conducteur de travaux, chargé d'affaires réseaux.

Cette licence professionnelle, ouverte depuis 2006 en formation initiale et en alternance, associe les capacités et les complémentarités pédagogiques du département « Génie civil » de l'IUT de la Rochelle, porteur de la spécialité et du lycée E. Combes à PONS. Elle complète l'offre de formation « Génie civil » de l'Université de la Rochelle aux côtés d'un DUT « Génie civil », d'une licence « Génie civil, mécanique et génie des procédés », de masters « Sciences pour l'ingénieur » et de quatre autres licences professionnelles (Gestion de chantier et sécurité en génie climatique, Environnement et construction, Réhabilitation énergétique du patrimoine bâti, ...). Le dossier ne positionne pas la spécialité dans le contexte régional et national.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	24
Taux de réussite	100 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	1 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	35 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	41 %
Pourcentage de diplômés en emploi (enquêtes internes à 6 mois)	91 % - 96 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette spécialité répond à un manque de professionnels, responsables de chantiers dans la région Poitou-Charentes et dans d'autres régions. Ce secteur professionnel n'a pas connu, ces dernières années, de grands bouleversements et les effets « crise » n'ont apparemment pas touchés cette spécialité. La formation répond à certains critères de performance et de fonctionnement d'une licence professionnelle mais le dossier ne fournit pas tous les éléments nécessaires à l'appréciation complète des indicateurs.

L'augmentation des candidatures rend évident l'attrait de cette formation auprès du public DUT et BTS. Par contre, on peut regretter le manque de candidatures et d'inscrits provenant de 2^{ème} année de licences (L2). Les taux de pression (candidatures/capacité d'accueil), voisins de onze, permettent d'obtenir des effectifs de vingt-quatre étudiants et de former deux groupes, dont un totalement en apprentissage.



L'augmentation permanente des contrats d'apprentissage prouve l'intérêt des entreprises pour cette formation. L'engagement des entreprises ne se limite pas au Poitou-Charentes puisque 40 % des contrats sont signés dans une autre région. Les professionnels sont très présents dans la formation, d'une part avec le responsable de formation et d'autre part, par le partenariat avec la fédération régionale des travaux publics. Ils participent aux projets tuteurés, aux jurys, et sont en charge des enseignements dans le cœur de métier (à hauteur de 42 % du volume horaire global).

L'insertion professionnelle semble très satisfaisante, avec un pourcentage moyen de diplômés en emploi voisin de 95 % et une durée moyenne de recherche d'emploi comprise entre deux et trois mois. Cependant, le retour des enquêtes est trop faible pour confirmer ces chiffres ; les tableaux du rapport d'évaluation ne donnent que neuf retours d'enquête sur les promotions 2007 à 2009.

Le conseil de perfectionnement se réunit deux à trois fois par an ; la composition précise et les réflexions abordées ne sont pas fournies dans le dossier. L'auto-évaluation a été réalisée au niveau des équipes pédagogiques et de la commission des formations, sous mandat du Conseil des études et de la vie universitaire (CEVU). Elle ne fournit pas de précisions complémentaires sur l'insertion professionnelle et d'éléments de remédiation.

- Points forts :
 - Le soutien de la fédération régionale des travaux publics de Poitou-Charentes.
 - La formation initiale et en apprentissage.
 - Le fort taux de réussite.
 - La bonne implication des professionnels.

- Points faibles :
 - Peu d'inscrits issus de L2.
 - Un retour d'enquêtes insuffisant.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait veiller à accroître la diversité du public en recrutant davantage d'étudiants issus de L2. Cette ouverture peut se faire en mettant en place des passerelles avec les parcours « Licences » et en impliquant davantage d'enseignants chercheurs d'autres composantes.

Le dossier souffre d'un manque de données, tout particulièrement sur les retours d'enquêtes. Il est vivement recommandé de conduire de façon systématique et rigoureuse les enquêtes internes de manière à confirmer le taux d'insertion de 95 %.